

REVUE DE PRESSE du 10 mars 2008

Chasse au phoque - Nouvelle méthode d'abattage

Le gouvernement canadien impose une nouvelle réglementation aux chasseurs de phoques. Dorénavant, les chasseurs doivent respecter un procédé en trois étapes, qui doit apporter une mort rapide à l'animal.

Les chasseurs abattent l'animal à l'aide d'un fusil ou du gourdin (agapik) dont ils se servent présentement. Ils doivent ensuite vérifier que l'animal est bien mort en lui touchant les yeux. La troisième étape est la seule nouveauté: les chasseurs devront trancher les artères du phoque.

Cette procédure, proposée il y a quelques années par un groupe indépendant formé de vétérinaires, a pour but de réduire au minimum les souffrances de l'animal. Le Canada répond ainsi d'une certaine façon aux critiques des animalistes, qui qualifient la chasse de cruelle et de brutale.

Les chasseurs appuient la nouvelle réglementation. Jean-Claude Lapierre, président de l'Association des chasseurs de loups-marins des Îles-de-la-Madeleine, souligne que les chasseurs ont participé aux discussions à ce sujet.

M. Lapierre signale que les chasseurs accueillent favorablement tout nouveau procédé ou tout changement de méthode qui rendrait la chasse plus acceptable.

Jean-Claude Lapierre souligne que cette chasse est nécessaire. Elle contribue à l'économie et elle est un gagne-pain pour les chasseurs. Ces derniers espèrent aussi que les nouvelles directives apaiseront les critiques.

L'imposition de ces nouvelles normes survient au moment où l'Union européenne doit se prononcer sur une possible interdiction des produits dérivés du phoque. Une telle interdiction pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur la chasse en Atlantique. (Radio-Canada)

Train touristique - Les municipalités s'organisent

Un groupe de municipalités souhaite mettre en place un train touristique pour parcourir la Gaspésie.

Le groupe, piloté par le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, demande une étude de faisabilité pour attirer un éventuel promoteur capable de financer le projet. Une telle étude pourrait être financée par le programme Accord, volet touristique, du ministère du Développement économique du Québec.

Le maire d'Amqui croit que le train pourrait parcourir un trajet de Matane à Gaspé, en passant par la Matapédia.

Gaétan Ruest a écrit à toutes les municipalités de la péninsule dans le but de créer un comité pour mener à bien ce projet. Sept municipalités de la Baie-des-Chaleurs et de la Matapédia ont accepté l'invitation du maire d'Amqui. Ils entendent se rencontrer en mars et convaincre leurs voisins de prendre le train avec eux.

Le projet pourrait notamment se greffer à celui de la région de Gaspé et Chandler. Les MRC de Rocher-Percé et de la Côte-de-Gaspé travaillent déjà à l'implantation d'un train touristique entre Gaspé et Chandler.

Une étude financée par la Conférence régionale des élus (CRE) il y a quelques mois démontre que le service serait rentable, surtout en y ajoutant un volet pour les croisiéristes. L'idée de voir plus grand plaît au maire de Percé Georges Mamelonet. Ce dernier est aussi président du programme Accord pour la Gaspésie. « Je pense que ça peut être exceptionnel, un produit extraordinaire », commente M. Mamelonet.

Ce dernier ajoute cependant qu'il n'a reçu aucune demande concernant ce projet jusqu'à présent. (Radio-Canada)

Développement éolien - Limites technologiques dans l'Est

La capacité des lignes de transport d'Hydro-Québec serait une limite sérieuse au développement éolien dans l'Est du Québec, selon le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Gilbert Pigeon.

Selon le préfet, un maximum de cinq projets au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie pourrait être retenu en mai prochain dans le cadre de l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec pour l'achat de 2000 mégawatts d'énergie éolienne.

Pour répondre à cet appel d'offres, une soixantaine de projets ont été présentés dans l'ensemble du Québec, mais c'est de l'Est que provient le plus grand nombre de projets.

Gilbert Pigeon croit que la capacité du réseau de transport d'Hydro-Québec dans l'Est sera alors un élément déterminant dans les choix de la société d'État.

Avec un réseau dont la capacité de transport est de 550 mégawatts et des projets de 100 mégawatts en moyenne, le préfet conclut qu'il y aura de nombreux perdants.

La MRC de Rimouski-Neigette est d'ailleurs associée à un projet de parc de 50 éoliennes. La MRC détiendrait 21 % des actions d'un projet estimé à 200 millions de dollars. Gilbert Pigeon demeure prudent sur les chances de la MRC de voir son projet retenu. « Le prix est plus cher que les autres parce qu'on a voulu mettre de grande distance entre les éoliennes, se donner des turbines très silencieuses. Elles sont de 25 % à 30 % plus cher », explique-t-il.

Hydro-Québec devait faire connaître le résultat de son appel d'offres en mai prochain. Au départ, ces annonces devaient se faire en février. Selon le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, qui siège à une commission sur l'énergie, les analyses ont toutes été réalisées et les choix seraient déjà arrêtés. (Radio-Canada)

Intervention souhaitée

Le critique de l'ADQ en matière des pêcheries demande au ministre Laurent Lessard d'user de ses pouvoirs afin d'éviter que le conflit de la pêche à la crevette ne se reproduise cette année.

De passage à Gaspé la semaine dernière, Albert De Martin a déclaré que le ministre des Pêches pouvait agir afin d'empêcher que la crevette du Québec ne soit transformée à Terre-Neuve.

Le député adéquiste fait référence à l'aide que le gouvernement a accordée l'an dernier aux pêcheurs. On se rappellera que le gouvernement avait payé les intérêts sur les prêts et autorisé le report du paiement du capital pour un an.

Par ailleurs, Albert de Martin se demande pourquoi les industriels terre-neuviens offrent des meilleurs prix au débarquement que leur confrères québécois.

Le critique de l'Opposition officielle en matière des pêcheries effectuait une tournée gaspésienne afin de rencontrer les différents intervenants du milieu des pêches. (CIEU-FM)

Nouveau règlement

Le maire de Saint-Siméon est remplacé à la vice-présidence de la Fédération québécoise des municipalités.

Jean-Guy Poirier occupait le siège de premier vice-président.

Il a été exclu de ce poste en raison de la nouvelle règle qui empêche un élu d'occuper un poste à la vice-présidence plus de 2 mandats d'affilée.

Au total, le préfet de la MRC de Bonaventure a été deuxième et premier vice-président de la Fédération québécoise des municipalités pendant 13 années consécutives.

Par contre, le maire de Saint-Siméon fait toujours partie du conseil d'administration de la FQM, à titre de représentant de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie, Magella Émond ainsi que le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, représentent également la région au sein de ce conseil d'administration qui compte 41 élus.

Jean-Guy Poirier a tout de même été élu membre du conseil exécutif de la Fédération québécoise des municipalités.

Il amorce sa vingt-huitième année comme administrateur de cette organisation. (CIEU-FM)

L'ADQ critique Lessard

Le porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'agriculture et de pêches, Albert De Martin, presse le ministre Lessard de sortir de sa torpeur. L'adéquiste dit constater, au terme d'une tournée en Gaspésie, que Laurent Lessard fait preuve d'un manque de leadership, en particulier dans le dossier de la crise de la crevette. D'ailleurs, de souligner M. De Martin, le récent rapport Pronovost sur l'état de l'agriculture au Québec, écorche lui aussi le ministre Lessard. Selon le député de l'ADQ, il est temps que le gouvernement libéral cesse d'étouffer les problèmes et qu'il propose des solutions concrètes aux intervenants du secteur des pêches.

À ce propos, Albert De Martin qualifie de saupoudrage le plan d'action en 21 points, du ministre Lessard, pour lequel sont alloués 10 millions de dollars sur cinq ans. Albert De Martin entend poursuivre sa tournée aux Îles et sur la Côte-Nord, au début de l'été, afin de prendre le pouls de l'industrie de la pêche. (CFIM)

Programme d'aide aux régions : le maire de Rimouski impatient de savoir

Le maire de Rimouski, Érick Forest, a hâte d'entendre le discours du budget de la ministre des

Le maire Éric Forest, à la tête de la plus peuplée municipalité de l'Est du Québec, Rimouski, attend avec impatience le discours du budget que la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forêt, doit lire le jeudi 13 mars. Le maire veut notamment savoir ce que Québec fera avec le programme d'aide aux régions. Le Soleil a rencontré M. Forest, élu maire en novembre 2005 après avoir siégé pendant 11 ans comme conseiller. Le Gaspésien d'origine, qui a été directeur général du club de hockey junior l'Océanic, est connu pour son engagement dans les affaires et les loisirs. Candidat libéral défait au scrutin provincial de 2003, M. Forest se définit d'abord et avant tout comme un régionaliste.

Q : Rimouski est une ville universitaire, une capitale sportive, maritime et administrative régionale. Comment développer ce créneau dans une région où la population a chuté depuis 25 ans?

R : Notre économie change. Un travailleur sur cinq chez nous gagne sa vie grâce à l'industrie du savoir. Notre défi est de consolider cette nouvelle économie sans toutefois négliger le secteur industriel, principalement la métallurgie. Le soutien des organismes publics est nécessaire pour réussir.

Q : Comment faire alors que l'aide fiscale aux régions- ressources est remise en question et que Développement économique Canada (DEC) veut retirer le financement à des organismes et des centres de recherche?

R : Il faut entamer un dialogue fructueux avec Québec et Ottawa pour trouver des solutions. Si on ne trouve pas de solutions dans les deux cas, l'impact économique sera catastrophique. Toute notre stratégie de développement des créneaux d'excellence serait touchée. Dans le rapport Gagné sur l'aide fiscale aux régions-ressources et à la nouvelle économie commandée par Québec, il est aberrant de limiter l'aide à la nouvelle économie seulement aux technologies de l'information. Une entreprise de chez nous en logiciel municipal comme PC Govern, achetée par un groupe de Toronto, a perdu son admissibilité. Pourquoi le siège social de cette compagnie resterait-il aujourd'hui à Rimouski sans l'aide du crédit d'impôt?

Q : Que demandez-vous précisément à Développement économique Canada?

R : Le ministre Jean-Pierre Blackburn, responsable de Développement économique Canada, est un homme de région. Je ne veux pas de guerre politique. Je comprends que 70 % de son budget va en dépenses récurrentes. Mais je crois que DEC doit clarifier ses définitions et je me demande pourquoi Industrie Canada ne supporterait pas ces dépenses. Il est déraisonnable d'exiger des centres de recherche qu'ils s'autofinancent à 100 %.

Q : Aucun gouvernement ne veut se commettre dans le dossier du prolongement de l'autoroute 20 Cacouna-Rimouski à une seule voie pour promettre une accélération des travaux. Ils n'ont aucunement hésité à le faire pour les routes 175 (Saguenay-Lac-Saint-Jean) et 185 (Rivière-du-Loup-Nouveau-Brunswick) à deux voies. Les citoyens d'ici seraient-ils considérés selon vous comme des citoyens de seconde zone?

R : Dans ce dossier, il y a un signal concret cette année pour le tronçon Cacouna à l'Isle-Verte et celui de terminer Bic vers Mont-Joli. Le développement ne va pas à la vitesse qu'on voudrait. On peut envisager une autoroute à péage qui permettrait d'accélérer les travaux ou encore une entente fédérale-provinciale dans ce cas ce qui serait l'idéal selon moi.

Q : Comment vous situez-vous sur le plan des relations politiques dans un milieu identifié comme souverainiste et qui n'a pas élu depuis des années de députés du parti au pouvoir tant à Québec qu'à Ottawa ? Cela nuit-il selon vous au développement de Rimouski?

R : Mon parti politique à moi, c'est Rimouski et sa région. Je mets à contribution mon réseau de contacts pour aider à faire avancer nos dossiers. Quand on a besoin d'aide, les gens en place répondent toujours présents. Mais j'avoue qu'être au pouvoir à Ottawa et à Québec, cela ne nous nuirait pas, peu importe les partis politiques.

Q : Quelle est votre bilan de la Vision commune que vous avez fait adopter pour Rimouski après votre élection?

R : Cette Vision commune avec ses plans d'action a créé un équilibre et un climat de confiance entre l'administration municipale, les élus et les forces vives du milieu en rétablissant les communications avec beaucoup de partenaires. La perception de Rimouski à l'extérieur est celle d'une ville dynamique prête à accueillir, par exemple, la finale de la coupe Memorial 2009 avec un Colisée rénové où nous avons eu le soutien des ministres, Nathalie Normandeau et Jean-Pierre Blackburn. ([Le Soleil](#))

Charest veut «ouvrir le Nord québécois»

Le «nouvel espace économique» que promet le Parti libéral passera par l'ouverture du Nord, a annoncé hier Jean Charest. La volonté d'ouvrir les frontières pour favoriser les échanges avec l'Europe et le reste du Canada ne doit pas faire perdre de vue le développement de l'immense territoire du Nord québécois.

«Mon rêve, mon ambition est d'ouvrir le Nord québécois. La nouvelle économie est une occasion rêvée de développer nos ressources énergétiques, notre secteur minier, le secteur du tourisme, le transport. Si vous fermez les yeux et pensez à la carte du Québec, considérez ce vaste territoire. Il y a là pour nous une occasion extraordinaire. Ouvrir le Québec, c'est également ouvrir le Nord québécois», a soutenu M. Charest en clôturant le 30e congrès du PLQ. Tout récemment, un investissement de 400 millions a été annoncé à Fermont, pour «la première ouverture de mine de fer depuis 1974», a souligné le premier ministre.

Avec leur congrès d'hier, les libéraux ont présenté l'ensemble des propositions visant à faire entrer le Québec dans un «nouvel espace économique», une idée lancée par Jean Charest il y a quelques jours à Montréal. Il attend des résultats de négociations sur l'ouverture des marchés avec la France, en octobre prochain, et le lancement de négociations entre le Canada et

l'Europe en 2008. Il espère une entente sur la libre circulation de la main-d'oeuvre avec les autres provinces en avril 2009.

Même s'il a obtenu samedi un appui sans précédent de ses militants, M. Charest n'est pas pressé de tenir des élections. Un appui à 97,2% «donne des ailes» à un chef de parti, mais ne change pas l'humeur des Québécois qui ne veulent pas d'élections, selon lui. Le PLQ «a fait un peu de travail» dans l'éventualité d'une campagne, mais «je ne crois pas qu'il y aura des élections», a soutenu le chef libéral.

Son discours ne contenait aucune attaque contre l'Action démocratique du Québec. Mario Dumont était pourtant sa cible de prédilection, l'automne dernier, avant que le chef de l'ADQ ne chute dans les sondages. Hier, devant ses troupes, ses flèches étaient dirigées vers le Parti québécois et Pauline Marois, qui «promet une concertation nationale passant par une conversation nationale et dont l'objectif est la confusion nationale». Cette confusion «vise à cacher son agenda», a-t-il renchéri en point de presse.

En ce qui concerne le budget de jeudi, «il ne sera ni spectaculaire ni flamboyant», a-t-il indiqué. «On a déjà fait beaucoup pour les familles, mais il reste du travail à faire pour les services de garde», a indiqué le chef libéral. Les négociations ont été fructueuses avec les deux partis de l'opposition, croit-il, mais pas question de négocier jusqu'au jour du vote sur le budget, le 8 avril. «Personne n'aura tout ce qu'il désire, pas même mes ministres», a-t-il prévenu.

Il a semblé un peu pris au dépourvu quand on lui a demandé sa priorité. «Le budget», s'est-il limité à dire. Plus tard, il évoquera la nécessité d'un projet de loi pour définir l'eau comme partie du patrimoine collectif, et une décision attendue depuis longtemps sur le fonctionnement des agglomérations municipales.

Le français, «mission sacrée»

Appelé à commenter la controverse autour des chiffres de l'Office québécois de la langue française rendus publics la semaine dernière, M. Charest a dit voir des aspects encourageants autant qu'inquiétants dans ce bilan. «Pas question d'être jovialiste ou alarmiste. On veut être très lucides. Le premier ministre du Québec a un devoir, une mission sacrée de protéger et de promouvoir la langue», a-t-il martelé, rappelant que les francophones ne comptaient que pour 3% de la population en Amérique du Nord.

Durant ce congrès, les délibérations ont progressé à pas de tortue, tant et si bien que l'on a dû stopper les travaux juste avant d'aborder les amendements les plus délicats, particulièrement sur la politique linguistique. Plus encore, les dirigeants du PLQ ont subitement devancé le bloc des amendements touchant la famille. Tout risque de nuage de discorde était éliminé du ciel bleu du congrès.

Non entérinée, la position de la commission politique du parti prévoyait qu'on donne plus de dents à l'Office québécois de la langue française, en lui accordant plus d'effectifs et en multipliant les inspections dans les commerces. La commission politique de Montréal préconisait «une application plus soutenue des dispositions relatives aux amendes». Une autre circonscription a retiré son amendement destiné à ce qu'un commerce subisse «plusieurs» inspections avant d'être mis à l'amende. Tout a été reporté au prochain conseil général, en septembre prochain; «on n'y échappera pas», a ironisé Jean Charest. Même sans orientations approuvées par les membres, Christine St-Pierre (Culture) et Yolande James (Immigration)

dévoileront des mesures sous peu pour promouvoir le français et favoriser l'intégration des immigrants.

Certaines des propositions du PLQ reprenaient le vocabulaire du PQ ou de l'ADQ. Les délégués ont toutefois battu rapidement une proposition de Trois-Rivières qui réclamait l'adoption par l'Assemblée nationale d'une sorte de Constitution québécoise. On a biffé de la même manière la suggestion de «cours d'éducation à la citoyenneté», remplacée par «éducation civique».

Famille

Une proposition de Laval-des-Rapides visant à accorder une aide financière aux parents avant même la naissance d'un premier enfant, pour faire face aux dépenses toujours importantes à ce moment-là, a fait quelques vagues.

«N'ouvrons pas la porte au droit du fœtus, on est un parti qui prône le libre choix», a lancé une militante. D'autres ont rétorqué qu'il fallait tout faire pour améliorer la condition des futures mères, dans l'intérêt des bébés. Une fois les votes comptés, l'idée a été battue.

De justesse aussi, on a adopté une résolution pour dispenser de TVQ les achats destinés à assurer la sécurité des enfants.

Toujours sur le thème de la famille, l'association de Trois-Rivières a proposé une formule similaire à l'idée de l'ADQ afin d'octroyer une aide financière directe aux parents qui choisissaient de garder les enfants plutôt que d'occuper des places en garderies subventionnées. L'idée a été battue à plate couture sur le parquet. ([Le Soleil](#))